
Discours de la députation de la section de la Cité (Paris) qui remet sur le bureau de la Convention l'extrait du procès verbal de la séance du 23 ventôse dans laquelle ils ont renouvelé leur serment de défendre la représentation contre les entreprises des malveillants, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Discours de la députation de la section de la Cité (Paris) qui remet sur le bureau de la Convention l'extrait du procès verbal de la séance du 23 ventôse dans laquelle ils ont renouvelé leur serment de défendre la représentation contre les entreprises des malveillants, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 44-46;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20193_t1_0044_0000_7

Fichier pdf généré le 23/01/2023

prise de la Bastille, de vous porter leurs vœux et leurs sollicitudes, nous nous présentons devant vous pour vous féliciter de ce nouveau triomphe remporté sur les ennemis de la Liberté. Que diront les tyrans de l'Europe quand ils apprendront que vous brisez dans les mains de leurs agents les ressorts puissants qu'il y avoient placés ? Que dira Pitt quand il apprendra que les moyens de corruption qu'il employe pour perdre la République, ne servent qu'à la consolider et faire éclater vos vertus ? Législateurs, vous avez mille fois sauvé la patrie, vous la sauvez toujours.

On vous a dit que cette affreuse conspiration étendoit ses ramifications par toute la République. Oui, Législateurs, les patriotes de notre département les avoient aperçus. D'autres Héberts prêchoient la persécution contre les Républicains, et intriguèrent dans le silence pour les conduire à l'échafaut; ils vouloient par des maximes monstrueuses par des mesures perfidement outrés, forcer le peuple au désespoir et à la révolte. Là, comme ici, ils présentoient la vertu comme un crime en révolution; là comme ici, ils disoient audacieusement que le gouvernement révolutionnaire n'étoit qu'un moyen de contre-révolution.

Ces dangereux ennemis pour assurer leur succès et l'impunité de leurs crimes, répandoient au loin le venin de la calomnie contre les représentants du peuple et les habitans de notre département.

Ils vouloient faire retomber sur nous pour empêcher le retour des lois, la contre-révolution qu'ils méditoient, et les désordres précurseurs dont ils sont seuls les auteurs infâmes.

Mais les bons Citoyens, étoient là; l'indignation a provoqué leur conduite, et les représentants du peuple ont secondé leurs efforts.

Le Comité révolutionnaire, influencé par ces hommes adroits et pervers, qui paroissent avoir été disséminés à dessein par toute la République a été dissous et recréé au même instant; les membres purs ont été justifiés; les coupables seuls sont restés sous l'autorité des lois. Les pièces testimoniales de leurs délit seront déposées au Comité de Salut public.

Ainsi Bordeaux a échappé à une nouvelle conspiration; il est encore une fois conservé à la République. Naguères séduite par de perfides meneurs, cette Cité ne fut égarée que sur les moyens de servir la liberté; aujourd'hui guidée par des hommes purs elle reprend sa place dans la carrière de la révolution et on ne la verra plus rétrograder.

Législateurs, nous pourrions ici vous retracer les sacrifices sans nombre que Bordeaux a faits depuis sa régénération, vous parler de la punition des fédéralistes et des conspirateurs, des dons immenses faits à la patrie, de son obéissance aux sages décrets de la Convention, de son support silencieux de la pénurie des subsistances qu'il éprouve depuis longtemps, enfin tout caractérise son attachement inviolable à la cause de la Liberté. Dans ce moment même 50 000 chemises sont déposées en dons pour nos braves défenseurs et l'on vient remplir une souscription pour donner à la patrie un vaisseau de 90 canons. (*Vifs applaudissements*). Voilà, représentants, les patriotes que l'on calomnie, que l'on représente comme des ennemis du bien public.

Ils seront toujours les mêmes et crieront : Vive la Montagne (*Applaudissements réitérés*) (1).

La Convention nationale applaudit, et le président leur répond et leur accorde les honneurs de la séance (2).

BREARD, occupant le fauteuil, a répondu :

Des mandataires infidèles avoient usé de toutes les ressources de la malveillance pour corrompre l'esprit public du département de la Gironde et faire tourner contre la patrie l'énergie des citoyens de Bordeaux. De nouveaux conjurés non moins dangereux ont encore tenté d'égarer le peuple et de l'associer à leurs complots liberticides : bientôt ils vont recevoir le châtement qui leur est dû. Vous avez fourni des secours immenses aux défenseurs de la patrie, vous allez faire construire à vos frais un vaisseau de 90 canons; les citoyens de Bordeaux, montés sur ce vaisseau, sauront faire respecter sur les mers le pavillon national comme les nombreux bataillons sortis de vos murs ont su défendre et faire respecter aux frontières les drapeaux tricolores. Citoyens, soyons tous unis, n'ayons qu'un même vœu; la République triomphera, quel que soit le nombre de ses ennemis. La Convention vous accorde les honneurs de sa séance (3).

L'insertion au bulletin de l'adresse et de la réponse est décrétée.

81

La section de la Cité remet sur le bureau de la Convention nationale un extrait du procès-verbal de sa séance du 23 ventôse, dans laquelle, après avoir entendu la lecture du rapport de Saint-Just sur les factions de l'étranger, tous ses membres, mus par le sentiment de la liberté, remplis d'indignation contre les intrigans, contre les faux patriotes qu'on y signale avec tant de force et de vérité, ont renouvelé, par un mouvement spontané, le serment de défendre la représentation nationale contre les entreprises de tous les malveillans, ou de mourir en la défendant.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

L'ORATEUR de la députation.

Représentants du peuple,

La Section de la Cité vous présente aujourd'hui les prémices de ses travaux en salpêtre. Si des circonstances de localité relatives à l'établissement central de sa fabrication ne leur ont pas permis de vous offrir plutôt ce tribut patriotique, elle peut au moins vous assurer aujourd'hui, que les difficultés sont tellement aplanies, les moyens d'élaboration si bien préparés

(1) C 297, pl. 1015, p. 21. Les commissaires du Club national, désignés le 20 ventôse, étaient J.S. FONTANES, REYNAUD-LE MOAL, GOGOREUX. Ceux de la Sté popul. de Ste-Foy étaient : P. THOMAS, BERTHOMMEAUX. Reproduit dans *Débats*, n° 559, p. 190-92.

(2) P.V., XXXIV, 27.

(3) Bin, 4 germ.

(4) P.V., XXXIV, 27. *Débats*, n° 548, p. 9; *Ann. patr.*, n° 445; *M.U.*, XXXVIII, 60; *Mon.*, XX, 21; *Débats*, n° 548, p. 9; *Mess. soir*, n° 581.

que désormais, elle ne le cédera en célérité à aucun des ateliers de cette grande cité.

Les tyrans de l'Europe au dehors, les citoyens, les traîtres au-dedans, en se liguant contre nous, se sont ligués contre la liberté, la nation et la vertu; la liberté, la nature et la vertu se liguent à leur tour contre eux, la liberté commande à ses enfans le sacrifice de leurs vies, et à sa voix, ils courent aux combats, ils volent à la victoire; la nature outragée seconde leurs généreux efforts, elle ouvre ses entrailles et remet la foudre entre leurs mains; la vertu présente la sérénité d'un front redoutable à la figure hideuse du crime, et la foule éperdue des intrigans et des traîtres se dissipe comme les vapeurs fétides et malfaisantes que jettent les lieux impurs, et dont un seul rayon de l'astre du jour purge l'horizon. Que les tyrans du dehors réunissent leurs forces, les nôtres sont prêtes, qu'ils sachent que nos forges resteront allumées, que nos fourneaux ne cesseront de brûler jusqu'à ce que le dernier d'entre eux soit exterminé.

Qu'ils cessent de trop compter sur cette guerre de corruption, de crimes et de perfidies qu'ils nous font au-dedans. La probité et la vertu sont chez nous à l'ordre du jour. Nous avons, nous aurons malgré eux, un gouvernement, l'œil perçant du génie de la liberté qui préside à ses délibérations, saura découvrir leurs complots, et démêler les fils de leurs trames criminelles; les lâches qu'ils ont soudoyés parmi nous, les traîtres et les conspirateurs n'échapperont pas à la juste punition des loix... la hache vengeresse les attend.

Citoyens représentans, des tems plus difficiles, à ce que nous croyons, des ennemis plus redoutables se sont rencontrés dans la carrière révolutionnaire que nous parcourons, et tout a cédé à la puissance invincible du peuple, à l'ascendant irrésistible de la Liberté.

La tyrannie avant d'expirer et en expirant a pensé entraîner l'Etat dans sa chute, elle l'a livré à des secousses convulsives; ses principaux affidés siègeoient, dominoient au Sénat le monstre étouffé, ces reptiles orgueilleux, ont voulu s'emparer de ses dépouilles, l'espoir de la France ne résidoit plus, à cette époque, que dans cette minorité vertueuse de la représentation nationale qui s'est constamment maintenu au faite de la Montagne, que dans une portion foible, mais énergique des sincères amis du peuple. Le royalisme n'avoit jamais paru plus redoutable qu'il ne l'a été après la chute du trône.

La section de la Cité se félicitera toujours d'avoir eu assez d'énergie pour provoquer les mesures insurrectionnelles qui ont à cette époque sauvé la patrie. Si dans un tems où la représentation nationale n'existoit d'une manière digne du peuple que dans le petit nombre des vrais Montagnards, la Section de la Cité n'a pas hésité à appeler autour d'eux, comme autour d'un centre libérateur, tous les amis de la liberté... aujourd'hui que la Convention marche dans un accord si parfait, avec les mesures de salut public, que lui proposent ses comités, croit-on, que les hommes du 31 mai ne se feront pas un devoir sacré de l'entourer de leurs forces et de lui faire un rempart de leurs propres corps. Oui, Représentans, comptez sur nous, comptez sur les hommes vertueux, c'est vous dire de compter sur le peuple. Le règne des tyrans, des traîtres, des

ambitieux, des intrigans, des gens sans morale comme sans pudeur est passé. La République triomphera, elle pose enfin sur ses véritables bases, sur les bases immortelles de la vertu.

Le peuple ne croira plus désormais si facilement à ceux qui se disent ses amis; la grande instruction nationale est pour lui dans les évènements mêmes de la Révolution.

Il n'oubliera pas que c'est sous les dehors de la vertu, que c'est au nom même de l'humanité que l'assassin de Marat a trouvé le moyen d'égorger ce véritable ami du peuple. Il observera aujourd'hui que c'est au nom de cet immortel défenseur de la Liberté, que c'est sous les livrées de l'Ami du peuple de Marat que les vils conspirateurs qui baissent maintenant une tête humiliée sous le glaive de la justice, ont voulu égorger la liberté, la patrie, le peuple lui-même tout entier.

Longtems avant que la conspiration ne fut découverte, nous étions en garde contre elle; nous avons été assez heureux pour étouffer, dans leur naissance, les germes de division et d'anarchie, que le système exagéré des faux révolutionnaires avoit tenté de faire éclore au sein même de nos délibérations les plus patriotiques, et le jour même où les traîtres les plus connus ont été arrêtés, le jour même où cette annonce fut faite à la Convention quintidi dernier; après la lecture du rapport de St-Just qui fut faite dans cette séance et les développemens qu'un membre donna à la tribune pour faire entrevoir l'étendue de cette infernale machination, l'assemblée de cette section s'éleva toute entière et jura la mort des coupables, elle jura haine, surveillance et poursuites rigoureuses aux traîtres, reconnaissance, attachement inviolable à la Convention et fidélité aux lois du gouvernement révolutionnaire.

Ces sentimens sont consignés dans l'extrait du procès-verbal de la séance du 25 ventôse que nous déposons sur le bureau avec cette adresse. Vive la République (1).

[*Extrait des reg. de l'ass. gén. Séance du 25 vent. II*].

Présidence du citoyen Vanheck.

Le président donne lecture du rapport fait par Saint-Just au nom du Comité de salut public, le 23 de ce mois, sur les factions de l'étranger sur la conjuration ourdie par elles pour détruire le Gouvernement républicain par la corruption; la lecture a été interrompue et terminée au milieu des applaudissemens, et des cris Vive la République. A cette occasion le président invite tous les bons citoyens à s'unir plus que jamais et à redoubler de surveillance pour découvrir les traîtres qui conspirent contre notre liberté.

Un membre parle avec force sur le même sujet, il invite tous les citoyens de la Cité, qui se sont toujours élevés à la hauteur des principes de la Révolution et dont l'énergie a donné l'impulsion à toute la République dans les mémorables journées des 30-31 mai et 1^{er} juin, à montrer l'exemple des vertus civiques dans ce moment de crise, en terrassant tous les factieux, les

(1) C 299, pl. 1045, p. 32-33.

conspirateurs et les ennemis de la Liberté et de l'égalité; il annonce qu'une preuve matérielle de la conspiration est entre les mains du Comité de Salut public et de Sûreté générale qui ne cessent de bien mériter de la Patrie par le courage et l'énergie des mesures par eux prises. Il termine par rappeler à l'assemblée le serment qu'elle a fait plus d'une fois de défendre l'arche sainte de la Liberté et de périr plutôt que de souffrir qu'elle soit violée; aussitôt et par un mouvement spontané tous les membres se lèvent et renouvellent le serment de défendre la représentation nationale contre les entreprises de tous les factieux et de mourir en la défendant; et les cris de Vive la République retentissent dans toutes les parties de la salle.

P. c. c. : GENDREAU (*secrét.*).

82

Un citoyen aveugle, habitant de la section de la Cité, fait part à la Convention, dans un mémoire qu'il fait remettre, de ses vœux sur les moyens de donner à tous les aveugles de la République des secours proportionnés à leurs besoins.

Renvoyé au comité des secours publics (1).

83

Un citoyen présente des modèles d'affûts et de piques, et demande à conserver le local dans lequel il a formé son établissement (2).

L'ingénieur Campenas est venu faire hommage de ses travaux. Il a construit une machine à feu, à l'aide de laquelle il promet de forer 4 000 canons de fusil par mois. Il a offert encore huit nouveaux modèles d'affûts de canon, deux modèles de voitures pour le transport des blessés, deux modèles de piques, un modèle de caisson. Les affûts de cet ingénieur sont destinés à des pièces de tous les calibres, ils n'ont point d'avant-train et réunissent à la légèreté, la solidité, la simplicité, la facilité de la manœuvre, l'économie des hommes et des chevaux (3).

Renvoyé au comité de la guerre (4).

84

La société fraternelle de patriotes de l'un et l'autre sexe, défenseurs de la constitution républicaine, séante en la ci-devant bibliothèque des Jacobins-Honoré à Paris, se présente en masse à la barre; elle félicite la Convention au nom de la justice, de la nature et de l'humanité, sur son décret bienfaisant par lequel elle rend aux

(1) P.V., XXXIV, 27.

(2) P.V., XXXIV, 27.

(3) *Batave*, n° 401; *J. Perlet*, n° 547. Voir AULARD, *Recueil des Actes...*, XIV, 317.

(4) Voir arrêté du C. de S.P. du 26 prair. II (AULARD, *Recueil des Actes...*, XIV, 317) et rapport de CAPON au C. de S.P. (AF II 220, pl. 1896, p. 56).

hommes de couleur la liberté et les droits du citoyen, qu'on n'eût jamais dû leur ravir; elle félicite la Convention nationale sur la découverte de l'affreuse conjuration, et l'invite surtout à rester à son poste (1).

L'ORATEUR de la députation.

Représentants d'un peuple libre,

La société fraternelle dont le patriotisme a été toujours actif et vigilant, et n'a jamais connu le langage des flatteurs, vient aussi vous rendre le tribut de reconnaissance que vous ont mérité vos longs et pénibles travaux; elle vous félicite sur l'immortel décret du... par lequel vous avez rendu aux hommes de couleur avec la liberté les droits sacrés de citoyens, que leur avoient ravis pendant tant de siècles le despotisme et la cupidité des riches; elle vous félicite de l'énergie que vous avez montrée à dévoiler cette horrible conspiration, dont vous venez de couper le fil, en livrant au fer vengeur des lois les têtes coupables.

Continuez, vertueux représentants, à montrer à l'Univers l'exemple touchant de la sagesse, du courage et de la justice, et la postérité reconnaissante ne prononcera qu'avec attendrissement les noms chéris des hommes énergiques qui lui ont assuré un bonheur immuable. Comptez sur les sentimens de la société fraternelle; elle vous invite à rester à votre poste jusqu'à ce que vous ayez terrassé tous les ennemis du peuple (2).

Le président répond, et la Convention nationale décrète la mention honorable, et l'insertion au bulletin, de l'adresse qu'elle vient d'entendre (3).

85

La section de Brutus exprime, par l'organe de son orateur, le même vœu et les mêmes sentimens.

Mention honorable, insertion au bulletin (4).

L'ORATEUR de la députation (5).

Législateurs,

Les citoyens de la section de Brutus sont venus le 20 ventôse vous faire part de leurs sentimens, il semblait qu'ils pressentissent l'affreuse conspiration qui était prête d'éclater et que vous avez déjouée. Aujourd'hui, ils se présentent en masse dans votre sein pour vous féliciter de votre active surveillance. Montagne sacrée! grâce te soient rendues, la République est encore une fois sauvée. Les faux patriotes, les intrigans, les scélérats qui voulaient la subversion totale de l'ordre social, qui osaient méditer l'attentat le plus

(1) P.V., XXXIV, 27. *J. Sablier*, n° 1214; *J. Mont.*, n° 129; *Débats*, n° 548, p. 9; *Mess. soir*, n° 581.

(2) C 299, pl. 1045, p. 34. Signé: CARSENAC (présid. par intérim), BALLOIS fils aîné (secrét. par intérim), AUBEN (id.). *Bⁱⁿ*, 2 germ. (suppl^t).

(3) P.V., XXXIV, 28.

(4) P.V., XXXIV, 28. *J. Mont.*, n° 129; *Ann. patr.*, n° 445; *J. Sablier*, n° 1214; *Mon.*, XX, 21.

(5) C 299, pl. 1045, p. 35. Signé: CHARLEMAGNE fils (présid.), A. RICHARD (secrét.).